

l'œuvre des hommes à l'emploi de l'Etat, MM. Coats, Sim, Fraser Elliott, directeur du service de l'impôt sur le revenu, Sellars, une douzaine de spécialistes éminents en somme...

M. BLAIR: Ce sont des Tories.

L'hon. M. STEVENS: Non. Ou plutôt, je ne connais les tendances politiques d'aucun de ces hommes.

Des VOIX: Oh! oh!

L'hon. M. STEVENS: Ce ne sont pas des Tories.

M. MacNICOL: Les Tories seront bien plus nombreux à la prochaine législature.

L'hon. M. STEVENS: Cette remarque est peu digne de l'honorable député. Ces éminents fonctionnaires, ainsi que d'autres que je pourrais nommer, ne peuvent être dépassés aux Etats-Unis ou ailleurs lorsqu'il s'agit de trouver une solution aux problèmes nationaux.

M. FACTOR: Pourquoi l'honorable député ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. M. STEVENS: Je l'ai fait dans la mesure du possible. En voici un exemple: On m'a soumis, en ma qualité de ministre du Commerce, une question de conflit entre les systèmes de comptabilité des provinces et du Dominion en matière de calcul de l'impôt sur le revenu et d'autres impôts. J'ai prié M. Coats de faire venir les sous-ministres des finances des provinces. A leur première réunion, que je présidai, je leur dis: "Voici une question de comptabilité; je vous laisse le soin de la régler." Ils la réglèrent dans une semaine et, depuis lors, la plus complète harmonie a régné entre les provinces et le Dominion dans ce domaine très technique.

L'hon. M. ROGERS: Cela s'est fait sous la direction de M. Coats.

L'hon. M. STEVENS: Certainement, à ma demande. J'ai présidé la première séance.

L'hon. M. ROGERS: C'est une excellente méthode.

L'hon. M. STEVENS: On pourrait s'en servir aujourd'hui. Si je conseille d'utiliser les services de ces fonctionnaires distingués, c'est que j'ai confiance dans le service civil canadien. Le Gouvernement dispose des services de dizaines de fonctionnaires tenus en haute estime à l'étranger. Voici un autre exemple. Notre statisticien fédéral, M. Coats, est connu aux Etats-Unis et dans toute l'Europe pour un des plus éminents statisticiens du monde. Nous devrions en être fiers. D'au-

tres fonctionnaires canadiens sont également éminents dans leur domaine. C'est à ces hommes que l'on devrait confier les tâches en question. Qu'ils fassent venir des actuaires, des comptables, les trésoriers des provinces, les spécialistes en matière d'impôt de nos grandes villes et procèdent avec eux à l'étude de ces questions économiques de recettes, d'impôts et de frais d'assistance supportés par les provinces et les municipalités, et il n'y aurait plus lieu de s'inquiéter de la loi constitutionnelle et de la délimitation des responsabilités. Le problème se réglerait par l'application des sciences mathématiques et économiques. Cette suggestion me paraît digne d'examen. J'invite le ministre à revenir sur son idée bien arrêtée que c'est l'affaire des municipalités. C'est la constante répétition de cette idée qui est à la base de tous les maux auxquels le Canada est en butte aujourd'hui. A moins d'aider les municipalités à se procurer des revenus d'autres sources que celles dont elles disposent à présent, afin qu'elles puissent diminuer les impôts sur les immeubles, nous ne parviendrons guère à faire aboutir aucun projet de construction de maisons.

M. ST-PÈRE: Voilà la question.

L'hon. M. STEVENS: Je songe au cri de désespoir lancé par le maire de Calgary, à l'effet que le gouvernement fédéral devrait se charger de la totalité des frais de secours. La ville ne pouvait plus être tenue, a-t-il affirmé, de faire les frais d'une situation dont elle n'était pas responsable et qu'il lui était impossible de redresser. On nous a affirmé l'autre jour que Winnipeg avait dépensé 10 millions au cours des deux dernières années et qu'elle avait dû puiser dans ses réserves et sa caisse d'amortissement. Nous savons dans quel état se trouve Vancouver...

M. MacNICOL: Et Toronto.

L'hon. M. STEVENS: Et nombre d'autres villes. On nous a parlé cet après-midi d'Hamilton, ville industrielle où le chômage a été particulièrement grave. Prenez Moose-Jaw, qui a malheureusement manqué à ses paiements sur certaines obligations au moment où j'étais à Londres, l'an dernier. Cela porta un rude coup au prestige et au crédit du Dominion. Ne me suffit-il pas de mentionner le sort qu'a eu l'émission du gouvernement fédéral à Londres, il n'y a pas plus de deux mois, pour montrer la portée de ces choses-là. Qu'est-il advenu de cet emprunt? C'est un cas bien singulier. Le Dominion du Canada s'est adressé à la place de Londres pour avoir £10,000,000. Cet emprunt aurait dû être souscrit en un rien de temps; or, qu'est-il